

Une utilisation confuse et souvent regrettable des mots responsabilité et culpabilité

Charles Conte

Je voudrais d'abord dire que je n'ai jamais vu mon père, un ancien de la 2^{ème} DB, aussi violemment en colère que lorsqu'il a entendu, en juillet 1995, la déclaration du président de la République Jacques Chirac sur la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs¹⁹, et que je partage pleinement son émotion. La confusion entre les collaborateurs et la France est inadmissible. Cette déclaration ne mentionne pas celles et ceux qui se sont engagés dans la Résistance. Elle a d'ailleurs suscité nombre de vifs désaccords à l'époque de sa publication.

L'utilisation du mot responsabilité dans son acception collective pose encore de nos jours de lourds problèmes. Ainsi, selon l'idéologie wokiste, « Les Blancs » – cette catégorie manifestement raciale – seraient les « responsables » en quelque sorte héréditaires des crimes coloniaux jadis commis par d'autres « Blancs », qu'ils fassent ou non partie de leurs ancêtres et des colonisateurs. Le mot culpabilité est moins fréquemment utilisé encore que je puisse citer plusieurs exemples qui méritent la même réflexion critique. Cette imputation de culpabilité collective et héréditaire reste en filigrane de nombreux discours postcoloniaux.

D'où vient cette passion pour ces mots ? Je n'exclus pas pour ma part qu'ils aient au moins pour partie une origine religieuse, surtout le second, en relation avec l'idée du péché originel. Au sein des religions monothéistes, c'est surtout le christianisme qui y est attaché, plus intensément encore après ce qu'en a dit saint Augustin. Et cette imprégnation persistante est sans doute plus forte encore dans les pays anglo-saxons et au sein du protestantisme. Les travaux de Jean Delumeau et du jésuite Gustave Martellet sont éclairants sur ce sujet, tout comme les ouvrages de l'écrivain américain Philip Roth. ☺



© JEAN-FRANÇOIS LÉVY

Charles Conte
est chargé de
mission «laïcité
et démocratie»
à la Ligue de
l'enseignement.

¹⁹ « Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. [...] La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux ».